

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIV^e Volume.
N^o 13. — Janvier 1892.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnessse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

—

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1892

Imprimerie Administrative et Commerciale

FONDÉE EN 1751

Ernest Payen

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

CA RTES DE
Livraison Rapide.

Prix Modérés.

LIBRAIRIE

PAPETERIE

ARTICLES DE BUREAUX

LIVRES D'ÉCRITURES

PROCÈS-VERBAL

DE LA
Séance de la Section centrale

DU 3 JANVIER 1892.

PRÉSIDENTE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.
Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Est admis membre de la Société :

M. MANNE, à Senlis.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Par M. Lozet :

MM. Amédée GALLOIS, garçon jardinier chez M. Goupil,
à Chaumontel ;

Paul LAGNY, jardinier chez M. de Parseval, à Senlis ;
Louis STRUB, jardinier chez M. Remont, à La
Chapelle-en-Serval ;

Félix BOULON, propriétaire à Saint-Maximin ;

Par M. J. Berger :

MM. HEBRARD (François), jardinier-chef chez Mgr le duc
de Chartres ;

PETIT (Georges), jardinier-chef chez M. Hubert, à
Nogent-les-Vierges ;

Ducos (Ernest), propriétaire à Vineuil.

A la lecture du procès-verbal, M. le Président retrace les services rendus à l'horticulture par le regretté M. Hardy ; et en quelques mots, qui soulèvent l'approbation générale de l'Assemblée, il démontre quelle perte son décès fait éprouver à la science horticole.

La correspondance comprend :

4° Une lettre de M. Morel, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance ;

XIV^e VOLUME. — N^o 13. — JANVIER 1892.

2° Une lettre de M. Guinand, que nous reproduisons ci-après et que nos collègues liront avec intérêt;

3° Un rapport de M. Jazé;

4° Le rapport de M. Testard sur l'exposition de Montreuil-sous-Bois;

5° Une demande d'échange de Bulletin par la Société d'horticulture de Douai.

M. le Secrétaire-Général donne communication des travaux du Conseil d'administration, qui propose à l'Assemblée :

L'adoption du rapport de la Commission des finances;

L'adoption du Budget pour l'année 1892;

L'échange du Bulletin avec la Société d'horticulture de Douai;

La nomination de M. Lecoq-Dumesnil comme membre correspondant, en souvenir des bons services qu'il a rendus à la Société;

Que l'exposition de 1892 ait lieu au mois de septembre;

Toutes ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

L'Assemblée vote des remerciements unanimes à M. Choquet, trésorier-central, pour le zèle qu'il apporte dans ses fonctions.

M. S. Berger, en l'absence des délégués de la Section de Creil, a soumis au Conseil les observations faites en séance par les membres de la Section.

M. le Secrétaire-Général est chargé de faire tout ce qui sera possible pour donner satisfaction à la Section de Creil.

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la tombola.

Apports en séance :

M. VINCENT, de Fontaine-les-Corps-Nuds. — Fruits : Triomphe de Jodoigne, Doyenné d'hiver, Bergamotte Esperen, Pommes d'Api. — Légumes : 9 variétés de Pommes de terre, Poireaux, Salsifis, Céleri, Choux de Bruxelles, Asperges,

Oignons, Navets, Belteraves, Cardon, Stacchys. — *Mention très honorable.*

M. LOZET. — Beurré d'Aremberg, Beurré Sterckmans, Bergamotte Esperen, Pomme Bleinheim.

M. THÉRION (pour la Loterie). — Doyenné d'hiver, Doyenné d'Alençon, Beurré de Luçon.

ERRATUM. — Au dernier Bulletin, dans l'apport de M. Deslandes, lire *Duchesse de Bordeaux* et non BELLE DE BORDEAUX.

M. PECQUET présente des Poires Doyenné d'hiver, obtenues par l'application de boutons à fruits, *au mois de Septembre 1890, SUR UN BEURRÉ STERCKMANS EN PLEIN VENT.*

M. le Président fait remarquer combien ces Poires sont saines, ne présentant aucune tavelure, et dit qu'il serait à désirer que cette expérience soit renouvelée.

Section de Betz.

SÉANCE DU 24 JANVIER 1892.

PRÉSIDENCE DE M. DESJARDINS, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Quatre pots Primevères de Chine variées, un pot Cyclamen de Perse (lot réclamé par M. Arrachart). — *Mention très honorable avec félicitations.*

Section de Creil.

RÉUNION DU 14 JANVIER 1892, A CHANTILLY.

Le 14 janvier 1892, conformément à la décision de la Section, a eu lieu à Chantilly la séance théorique prévue par le Règlement pour tâcher d'attirer dans le sein de la Société

un nombre plus considérable, si possible, de Membres actifs.

Étaient présents : MM. Pichon, vice-président; Berger (Sylvain), Richard-Malet et Denizot, membres, ainsi qu'un certain nombre d'amateurs.

M. Lozet, professeur, fait un cours très détaillé sur la Culture et la Taille du Pêcher, et une leçon très étendue sur les Ignames et les Patates.

RÉUNION DU 24 JANVIER 1892, A CREIL.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Pichon, vice-président.

Étaient présents : MM. Pichon, Thuillot (Emile), Richard-Malet, Coutard père et Coutard fils.

M. Lozet, professeur, était également présent.

S'étaient fait excuser : MM. Somasco, président; Thuillot (Alexandre), secrétaire, et Coquatrix, vice-président.

Il est de suite procédé à l'admission définitive des sociétaires admis provisoirement à la dernière séance, savoir :

MM. FOURNIQUET, propriétaire à Villers-Saint-Paul;

MOREL (Julien), garçon jardinier chez M^{me} la baronne de Saint-Didier, à Chantilly;

COUTARD fils, garçon jardinier chez M. Somasco, à Creil.

Les Membres présents font remarquer, sur les observations de M. Thuillot, que c'est par erreur si M. Viez, de Liancourt, a été inscrit sur le dernier Bulletin de la Société comme membre entrant; cette présentation doit être considérée comme nulle.

La Section décide ensuite qu'une réunion aura lieu, à la Mairie de Gouvieux, le 11 février 1892, à deux heures et demie; le Bureau devra s'enquérir si une salle pourra être libre à cette date et se charger de la publicité.

La majeure partie des Membres du Bureau étant absents, la séance a été levée, après le tirage de la tombola.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1891. — PRÉSIDENTE DE M. LEGROS

La séance est ouverte à deux heures de relevée.

Les membres présents sont : MM. Legros, Lafontaine, Chorou, Cluet, Lebon, Poulet, Dugué, Gannier, Weissenburger, Caron, Bretonne, Godart, Leuillier, Poulet et Francolin.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté sans observation.

Il est procédé à la réélection du bureau.

Sont réélus :

<i>Président</i>	MM. CHOPINET.
<i>Vice-Président</i>	CLAIR.
<i>Secrétaire</i>	FRANCOLIN.
<i>Vice-Secrétaire</i>	CLUET.
<i>Trésorier</i>	LEGROS.
<i>Délégué</i>	CHORON.

M. Lozet, professeur, a fait une Conférence sur la Taille, la Culture du Poirier et du Pissenlit.

La Commission spéciale a statué sur les apports suivants faits par MM. Chorou et Garnotel, membres sociétaires.

1^o Apport de M. CHORON. — Reinettes de Canada, Calville blanc, Reinettes franches, Reinettes de Caux (rouges et blanches), Reinettes dorées, Pomme d'Api rose, Poires de Curé et de Catillat, Crosne du Japon. — *Mention très honorable.*

2^o Apport de M. GARNOTEL. — Barbe de Capucin, Mâche, Chrysanthèmes et Pensées. — *Mention honorable.*

SÉANCE DU 10 JANVIER 1892. — PRÉSIDENTE DE M. LEGROS

La séance est ouverte à deux heures de relevée.

Les membres présents sont : MM. Legros, Chorou, Cluet,

Houdart, Garnotel, Lafontaine, Lebon, Courson, Poulet et Francolin.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté sans observation.

M. Lozet, professeur, a fait une Conférence sur la Culture du Pêcher, de l'igname et de la Patate.

La Commission spéciale a ensuite statué sur les apports suivants faits par MM. Choron et Garnotel, membres sociétaires.

1° Apport de M. CHORON. — Asperges et Chicorée Witlow. — *Mention simple.*

2° Apport de M. GARNOTEL. — Pissenlit (culture forcée). — *Mention simple.*

Section de La Chapelle-en-Serval.

SÉANCE DU 31 JANVIER 1891. — PRÉSIDENTE DE M. RAUSCHER.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

La Section, vu la lettre par laquelle M. Motel, élu président à la dernière séance, donne sa démission, est d'avis de convoquer de nouveau tous ses Membres pour le troisième dimanche du mois de février, à l'effet de procéder à l'élection d'un autre président, en remplacement de M. Motel, démissionnaire.

Elle admet ensuite M. STRUB comme membre participant de la Société.

La séance est levée à trois heures et demie.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

Extrait du procès-verbal de la réunion du 31 décembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le jeudi trente-un décembre, à deux heures, la Section d'horticulture de Nan-

teuil s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Valadon.

Étaient présents :

MM. Valadon, président ; Hardy, vice-président ; Grélez et Délie, secrétaires ; Garnotel, membre.

La séance ouverte, le Secrétaire a donné lecture du dernier procès-verbal, qui a été adopté.

Le professeur, M. Lozet, a ensuite pris la parole pour traiter d'une façon très claire et surtout très précise « l'Utilité de la taille » dans les arbres fruitiers en en faisant connaître les opérations, le but et l'utilité.

La commission des apports, composée de MM. Délie, Garnotel et Poiremure, attribua deux points ou une *mention honorable* à un lot composé de Chicorée Witlow, Chicorée frisée, Scarole, Oseille, Civette, Pissenlit amélioré, Mâche verte maraîchère, Mâche verte d'Etampes, réclamé par M. CHARLES, jardinier chez M. Valadon.

M. SUSSET (Eugène), propriétaire à Peroy-les-Gombries, présenté dans la dernière séance, est admis à l'unanimité.

M. le Président prie le Secrétaire de faire le total des points attribués, pendant l'année 1891, à des lots de légumes, fleurs, etc., apportés en séance, et d'en faire un état qui sera adressé sans retard à M. le Président de la Société de Senlis.

M. le Président a ensuite annoncé que la prochaine réunion aura lieu le troisième dimanche de janvier, séance qui sera honorée de la présence de MM. les Membres du Bureau de la Section centrale avec son président, M. Thirion. Le Secrétaire de la Section de Nanteuil, à cette occasion, enverra des lettres d'invitation aux Sociétaires et aux Amateurs d'horticulture, qui s'empresseront de venir écouter M. le Président et voir remettre des récompenses diverses qui seront distribuées, ce jour-là, aux jardiniers ainsi qu'aux élèves des écoles, qui ont pris part au Concours du mois d'août dernier.

M. le Président a le regret d'annoncer la démission de M. et M^{me} Daragon, de Chevreuille, et celle de M. Bonnaire, jardinier chez M. Pouchard, audit Chevreuille.

Le tirage de la Tombola, composée de six lots, termine la séance à quatre heures.

RAPPORT

de la Commission des Finances.

La Commission des Finances, s'est réunie le 16 décembre dernier, pour entendre le rapport de M. le Trésorier central sur les dépenses et recettes de 1891, examiner les comptes et dresser le budget pour l'année 1892.

Elle est heureuse de rendre justice à M. le Trésorier central, qui apporte dans ses fonctions un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge. La Commission est persuadée que la Société tout entière s'associera à elle dans les remerciements qu'elle adresse à M. Choquet.

Nous possédons en caisse la somme de.....	2.786 fr. 90
Reste à recouvrer.....	230 »»
Reliquat (Section de Creil).....	48 95
Pour mémoire 3 obligations du Crédit Foncier.	

3.065 fr. 85

Nous avons à payer à divers une somme de. 4.806 fr. 95

- D'où un excédent de recettes de..... 4.258 fr. 90
auquel il faut ajouter le produit de la vente des fruits du jardin.

Vous le voyez, notre situation financière continue à être bonne, ce qui ne peut que nous encourager à suivre la voie que nous nous sommes tracée depuis quelques années, et à être très circonspect dans les dépenses extraordinaires..

Nous vous proposons de prélever sur cet excédent une somme de 50 fr. qui serait accordée à M. Lozet, professeur, à titre de gratification pour les soins apportés aux Concours spéciaux.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que les Membres des Jurys de ces Concours sont pleinement d'accord avec la Commission pour accorder à M. le Professeur cette marque de sympathie.

Il ne nous reste plus qu'à vous présenter le budget pour l'année 1892, se montant :

En recettes à la somme de.....	8.050 fr. 85
En dépenses à celle de.....	7.949 95

Soit un excédent de recettes de..... 100 fr. 90

Vous remarquerez que notre proposition de budget comporte, comme l'année précédente, un placement des cotisations des Membres perpétuels, ou si l'aimez mieux une reconstitution desdites cotisations.

Cette somme sera employée à l'achat de deux obligations du Crédit Foncier, ce qui portera à cinq le nombre des obligations possédées par la Société. Nous vous en donnerons les numéros dans le prochain Bulletin.

Budget pour l'année 1892.

RECETTES

En caisse.....	2.786 fr. 90
A recouvrer.....	230 »»
Reliquat en caisse (Section de Creil).....	48 95
d° (Nanteuil).....	Mémoire.
Vente des fruits du jardin	d°
Cotisations	3.725 »»
Subvention du Ministère.....	500 »»
d° du Département.....	500 »»
d° de la Ville de Senlis.....	200 »»
d° du D ^r Pigeaux.....	20 »»
Intérêts de fonds placés.....	40 »»

Total des recettes.... 8.050 fr. 85

DÉPENSES

Reste à payer à divers.....	4.806 fr. 95
Gratification à M. Lozet.....	50 »»
Entretien de la salle.....	50 »»
Eaux.....	50 »»
Annonces.....	50 »»
Contributions.....	48 »»
Frais de bureau.....	40 »»
Professeur.....	4.500 »»
Gages de la concierge.....	25 »»
Frais de recouvrement.....	100 »»
Entretien du jardin.....	200 »»
Entretien de la maison.....	400 »»
Chauffage.....	20 »»
Achats de livres et outils.....	350 »»
Médailles.....	500 »»
Entretien de la tente.....	50 »»
Exposition.....	800 »»
Impressions.....	4.000 »»
Société pomologique.....	10 »»
Dépenses imprévues.....	250 »»
Cotisations des Membres perpétuels.....	950 »»
Total des dépenses....	7.949 fr. 95

RÉCAPITULATION

Recettes.....	8.050 fr. 85
Dépenses.....	7.949 95
Différence en faveur des recettes	100 fr. 90

Fait à Senlis, le 16 décembre 1891.

Le Président de la Commission,
MOREL.
Les Membres de la Commission,
TIRLET; NOCHÉ.
Le Trésorier,
J. CHOQUET.
Le Secrétaire-Général,
G. DELAMOTTE.

COMPTE-RENDU
de l'Exposition d'horticulture
de Montreuil-sous-Bois,
Qui a eu lieu le 5 Septembre 1892.

Délégué par la Société d'horticulture de Senlis comme juré à l'Exposition d'horticulture de Montreuil-sous-Bois, je viens vous rendre compte de ma mission.

Le jury chargé d'attribuer les récompenses était composé de :

- MM. Thiret, de la Société de Vitry-sur-Seine.
 Mauvoisin, id. Versailles.
 Munt, id. du Nord de la France.
 Robert, id. Neuilly-sur-Seine.
 Durand, id. Vernon.
 Congy, id. Meaux.
 Vallerand, id. Bougival.
 Bagnard, id. Montmorency.
 Cogné, id. l'Aube.
 Lépine, id. Dammartin.
 Péan, id. Paris.
 Pasche, id. Noisy-le-Sec.
 Laureau, id. Villemonble.
 Herpin, id. Montreuil.

Et enfin Testard, votre délégué.

Cette Exposition se tenait sur la place de la Mairie, dans l'Ecole et ses dépendances. Etant donnée l'importance de l'Exposition, le jury a dû se former en trois sections : la première, pour les Fruits ; la deuxième, pour les Arts et Industrie, et la troisième, pour les Plantes et les Fleurs, de laquelle je faisais partie.

Rarement, dans la banlieue de Paris, les Expositions sont aussi importantes que celle organisée par les soins de la Société d'horticulture de Montreuil-sous-Bois, qui a montré ainsi combien était grande sa vitalité, et aussi quelle est la

légitime influence qu'elle sait exercer sur la production fruitière, dont la renommée n'est plus à faire.

Voici les principaux lauréats :

1^{er} Grand Prix d'honneur, objet d'art, offert par la Ville de Montreuil-sous-Bois, décerné à MM. Forgeot et C^{ie}, à Paris, pour leurs nombreuses collections de plantes d'automne fleuries.

2^e Prix d'honneur, objet d'art, à M. Arthur Goulet, de Montreuil, pour ses magnifiques plantes de serre chaude.

3^e Prix d'honneur, grande médaille d'or, à M. Tétard, cultivateur à Groslay, pour ses fruits variés.

4^e Prix d'honneur, à M. Crémont (Edmond), horticulteur à Sarcelles, pour son remarquable lot d'ananas.

5^e Prix d'honneur, à MM. Chevallier et Detouches, de Montreuil, pour leurs remarquables collections de fruits variés.

22 médailles d'or, 35 médailles de vermeil, 52 médailles d'argent, 6 médailles de bronze, ont été distribuées aux exposants lauréats des autres sections.

Les travaux du jury, terminés à neuf heures du soir, sur l'invitation de M. le président Sornin, nous nous sommes dirigés vers l'hôtel, où un banquet était préparé pour recevoir les membres du jury, les lauréats, et les notabilités de Montreuil.

Au dessert, M. Lefèvre, sénateur, qui présidait, a pris la parole, et en termes chaleureux, a remercié les bienfaiteurs de la Société; puis il s'est adressé aux jurés pour les remercier et les prier d'exprimer toute sa reconnaissance aux Sociétés représentées à cette fête.

J'ai remercié M. le Sénateur pour les paroles flatteuses qu'il nous adressait.

Nous nous sommes séparés en emportant un bon souvenir de cette fête de famille.

A. TESTARD.

Senlis, 3 janvier 1892.

LETTRE DE M. GUINAND

Saint-André-d'Apchon, 30 décembre 1891.

Monsieur le Président,

Je suis heureux de vous donner connaissance des résultats que j'ai obtenus par le traitement de mes vignes au sulfate de cuivre.

Après avoir mélangé 3 k. 500 gr. de sulfate et 3 litres d'alcali dans 220 litres d'eau, pour 65 ares de vigne, j'ai appliqué le premier traitement au commencement du mois de juillet; j'ai refait une seconde application dans le courant d'août, mais en supprimant 4 kilog. de sulfate pour la même quantité d'eau, et en remplaçant l'alcali par de la chaux.

Par ce moyen, j'ai conservé mes vignes avec toutes leurs feuilles bien vertes, et les raisins ont parfaitement mûri. Chez nos voisins qui n'ont pas traité leurs vignes, il n'y avait plus une feuille dans le courant d'août, et même ceux qui ont traité quinze jours après moi, n'ont pas obtenu les mêmes résultats.

Le sulfate de cuivre est donc un grand préservatif contre le *mildiou*; mais il faut que le traitement soit fait avant que la maladie ne soit déclarée.

Les gelées de l'hiver 1890-91 n'ont pas été désastreuses dans notre région; les Rosiers-Thé seuls ont souffert; les arbres fruitiers n'ont rien eu, et ils ont produit des fruits en abondance.

Recevez, Monsieur le Président, etc.

EMILE GUINAND.

CONFÉRENCES

sur les avantages obtenus en apiculture
par l'application des nouvelles méthodes,

PAR M. HARDRET.

(Suite).

Les Ennemis et les Maladies des Abeilles.

Animaux nuisibles. — Citons d'abord les *oiseaux* insectivores : contre eux pas de remède ; — puis, les *araignées* et les *fourmis* : contre les premières, de la propreté ; contre les deuxièmes, avoir soin de thérébentiner les supports des ruches ; — les *guêpes*, qui pillent le miel et souvent tuent quelques mouches : leur dresser, près du rucher, des pièges avec de petites bouteilles à moitié pleines d'eau sucrée.

Les *souris*, *rats* et *musaraignes* n'offrent plus grand danger avec des ruches solidement construites, et en ayant soin en hiver de fermer convenablement les trous de vol.

Mais l'ennemi le plus dangereux, c'est la *fausse teigne*, petit papillon gris (phalène) qui s'introduit furtivement dans la ruche, où ses larves construisent de longues galeries après avoir dévoré ou détruit les bâtisses. — Préventivement, ayez soin que votre ruche repose bien sur sa base, car c'est par les interstices que s'introduit la *fausse teigne*, et difficilement par le trou de vol. — Le remède est tout indiqué, et facile avec les cadres mobiles ; il suffit d'enlever les cadres attaqués et de les bien nettoyer.

Maladies. — Après un mauvais hivernage, ou par suite d'un nourrissage trop aqueux, les abeilles ont au printemps la *diarrhée*. Un refroidissement ou un excès d'humidité dans la ruche leur donne la maladie opposée : *le mal de mai*. Contre ces deux maladies comme préventif et curatif : usage d'un bon sirop épais. (Voir au NOURRISSMENT).

La maladie la plus sérieuse, d'autant qu'elle revêt facilement le caractère épidémique et se propage de ruche en ruche où elle produit des ravages épouvantables, c'est la *loque*, sorte de bacille. Comme tous les microbes elle s'attaque de préférence aux êtres débiles et mal nourris, ainsi qu'aux larves habitant des cellules trop vieilles, malsaines ou malpropres. La pourriture et la mauvaise odeur provenant de la décomposition des sujets morts, ne font nécessairement qu'accroître le fléau. Naturellement, leur introduction dans une ruche provient le plus souvent par le fait de malpropreté extrême ou l'entrée d'une pillarde (faible) contaminée.

L'acide salicylique en fumigation paraît être le meilleur moyen de guérison. Le camphre serait aussi un désinfectant efficace, de même que toutes les substances fortement aromatiques.

Conclusion.

Au risque de nous répéter encore, nous terminerons cette série d'entretiens (trop longue, quoique bornée à des notions sommaires) par un résumé de tous les avantages de l'apiculture.

Et d'abord, au point de vue des plantes et des arbres, l'abeille est un des meilleurs auxiliaires de l'homme pour la fécondation (1), et est le seul protecteur des fleurs des arbres à fruits contre l'anthonome, ce fléau récent qui menace de détruire tous nos vergers si l'on n'y prend garde ; œuvre funeste qu'il accomplit partout où il n'y a pas ou n'y a plus de ruchers. Ne fut-ce que ce motif, l'apiculture s'imposerait déjà. Nous connaissons même un *apiculteur* qui ne se propose pas d'autre but.

(1) Il est même des plantes, telles que le trèfle hollandais et le trèfle rouge, qui ne peuvent être fécondées que par les visites des abeilles et des bourdons.

Mais en outre c'est une occupation rémunératrice, et même très avantageuse quand elle est pratiquée dans de bonnes conditions.

Au reste, écoutez ce que dit M. de Layens des résultats obtenus, en treize ans, avec un rucher de trente colonies, (qu'il fait travailler par des ouvriers) et qui lui a coûté 4.000 francs d'établissement complet, y compris tous les accessoires :

Intérêt de 4.000 francs, en 13 ans, à 5 0/0...	650 f. »»
Emploi d'ouvriers (temps dépensé).....	507 »»
(169 journées d'ouvriers à 3 francs).	-----
Dépense.....	4.457 f. »»
Miel récolté : 4.475 kilogrammes.....	6.262 50
(Mettons à 1 fr. 50).	-----
Bénéfice net.....	5.405 f. 50

Soit annuellement, pour un capital de 4.000 fr., un revenu de 392 francs, ce qui est assurément un joli placement.

M. Froissard, avec dix-huit colonies de Layens bien conduites (dans une contrée, il est vrai, plus propice que la nôtre), récolte annuellement 6 à 800 kilog. de miel donnant un revenu moyen de 4.000 francs. Il lui est même arrivé, en bonne année, d'extraire d'une ruche 440 kilog. (en plusieurs fois, sans doute).

Quelle est la *culture* qui peut se flatter de rapporter autant que l'*apiculture* ?

Vous n'obtiendrez ces résultats qu'à la condition d'avoir des colonies fortes, et en effet, il s'agit par un beau temps de récolter *tout* le suc des fleurs épanouies ; le lendemain il sera peut-être trop tard, soit qu'il pleuve, soit qu'elles soient fanées. Il faut donc, lorsque l'occasion se présente, qu'une nombreuse population vienne s'abattre sur elles.

Songez en outre que, chez nous, les fleurs sont rares et de peu de durée, qu'il faut par suite profiter de la grande miellée (de mai à fin juin). Après la fauchaison et le déflorissement

des arbres, il ne restera plus grand'chose jusqu'à la fin de septembre, époque où va commencer l'hivernage.

Vous ne pouvez pas vous flatter d'avoir de fortes colonies avec le système *fixe*, qui ne vous donne que de petites ruches affaiblies par les essaimages (1).

N'oublions pas que tout essaimage est nuisible, puisqu'il affaiblit la colonie-mère pour donner, si vous le récoltez, une autre colonie bien faible, et dans tous les cas vous coûte beaucoup de temps et beaucoup de dérangements. Vous les épargnez (hormis les cas factices), en donnant toujours à vos colonies une grande habitation, et plutôt trop spacieuse que pas assez, ce qui est facile avec le déplacement graduel des partitions.

Ralliez-vous donc hardiment au *mobilité*, qui réunit toutes les conditions voulues, pour, avec le moins de travail possible, obtenir le plus de bénéfices.

Rappelez-vous en effet, et nous ne cesserons d'insister sur ce fait, que les ouvrières s'épuisent à la construction des rayons, et en même temps épuisent le miel déjà récolté ; que toute disposition qui leur évitera la nécessité de faire de la *cire* vous profitera doublement, sans compter qu'elle favorisera la ponte (les cellules étant préparées) et par suite l'augmentation de la population.

A l'hivernage, laissez toujours une quantité suffisante de miel dans la ruche, au moins 40 kilog. (vous souvenant que les mouches ne s'engourdissent pas complètement pendant la mauvaise saison), et au printemps, n'hésitez pas à recourir au nourrissage, si vous voulez que la reine ponde bien et redonne à la colonie la vigueur dont elle a besoin au moment de l'épanouissement des fleurs pour *vous* donner une bonne récolte.

Commencez donc par une ou deux ruches de Layens, et,

(1) Tandis qu'une bonne ruche Layens peut contenir de 100 à 120 mille abeilles.

chaque année, vous augmenterez votre matériel. Vous acquerrez aisément l'expérience nécessaire pour bien conduire un grand rucher, et cela sans beaucoup de peine, ni grande dépense de temps, et surtout sans soucis. Et vous serez tôt dédommagés de vos frais d'installation par les profits sérieux qui en seront la récompense.

Faites des mouches.

Abandonnez la routine du système fixiste.

Et venez résolument au mobilisme.

Erratum.

Dans le Bulletin du mois d'Octobre (n° 40), page 128, ligne 9, lire *enfumer* au lieu de *enfermer*.

RECETTE

pour la Friture des Crosnes du Japon

(*Stachys affinis*).

Les faire cuire dix minutes dans de l'eau salée. Les laisser égoutter au moins une demi-heure. Les secouer vivement avec une ou deux cuillerées de farine. Les jeter dans la friture bouillante, où on les laisse jusqu'à ce qu'ils aient pris une belle couleur dorée.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Conservation des pommes de terre à l'aide de la chaux, par M. MONCLAR, vice-président de la Société d'horticulture du Tarn. — La chaux ne paraît avoir par elle-même aucune action directement conservatrice. Mais elle est un isolant, aussi économique que puissant, qui protège ce que l'on a

confié à sa garde contre toute attaque extérieure et lui assure, de ce côté au moins, le maximum de conservation.

En commençant mes essais je n'avais en vue que de garantir mes pommes de terre de la maladie, je les poursuivis aujourd'hui avec l'espoir de leur assurer une bien plus longue conservation qu'auparavant. Dans ma première communication, j'ai exposé comment j'avais conservé dans la chaux, pendant quatorze mois, des pommes de terre dont quelques unes avaient commencé à se gâter avant même d'avoir été récoltées. Immédiatement après les avoir retirées du bassin où je les avais mises, je les ai remplacées par d'autres que je venais de récolter, et qui étaient parfaitement saines. Je les y ai laissées (sans chaux) pendant dix mois. Au bout de ce temps, tout en étant restées saines, elles étaient si ridées, si couvertes de tiges et de petits tubercules, en un mot dans un état tel, qu'il a été tout au plus possible de les faire manger à des porcs, alors que les précédentes, au bout de quatorze mois, étaient encore excellentes, soit frites, soit bouillies.

Aussi cette année, quoique mes pommes de terre soient absolument saines, j'en ai de nouveau stratifié une partie dans la chaux, persuadé qu'elles se conserveront infiniment mieux que si, conformément à l'usage, je m'étais borné à les mettre en tas dans un coin de cave ou de hangar à l'air libre, ou recouvertes seulement d'une couche de paille.

Je désire que beaucoup de personnes fassent cet essai. Elles se convaincront bien vite que la chaux en poudre (1) est non seulement le meilleur conservateur de la pomme de terre malade, mais aussi de la pomme de terre saine.

(1) On m'a, à plusieurs reprises, demandé ce que j'entendais par *chaux en poudre* : je crois devoir dire que j'appelle ainsi la chaux qui, après sa cuisson, reste exposée un certain temps sous un hangar aux influences atmosphériques et qui peu à peu se réduit d'elle-même en poussière. Il y a des procédés plus prompts pour réduire la chaux en poudre, mais je ne les ai pas employés.

Elles pourront attendre sans impatience les pommes de terre nouvelles.

(Bulletin de la Société nationale d'Agriculture).

* *

Les Cépées de Paulownia. — Dans un article publié dans *le Jardin*, M. Bellair s'occupe des plantes décoratives qui peuvent être employées dans l'ornementation des gazons, soit solitairement, soit par groupes de quelques individus, et recommande comme étant particulièrement propres à cet usage les *Cépées de Paulownia*. Les lignes suivantes que nous extrayons de cet article montrent tout le parti que l'on peut tirer de son emploi et le traitement particulier qui doit lui être appliqué :

« A la suite de chaque recépage pratiqué sur le déclin de l'hiver, le Paulownia émet sur sa couche un bourgeon qui pousse vigoureusement et donne de très larges feuilles.

« A Saint-Honoré-les-Bains, l'ampleur de ces feuilles a fait utiliser l'arbre autrement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors.

« Dans certaines parties du parc de l'établissement thermal, on a planté isolément quelques cépées de Paulownia imperialis, dont les pousses sont abattues tous les ans au mois de mars, pour faire place à de nouvelles qui, sur une hauteur d'environ deux mètres, offrent en été un feuillage ample, cordiforme, ornemental au premier chef. Ces feuilles qui atteignent parfois 45 centimètres de long, pourraient acquérir un développement encore plus grand si, au printemps, on donnait à la cépée une fumure fortement azotée (engrais humain, nitrate de soude ou sulfate d'ammoniaque).

« On sait combien est facile la multiplication du Paulownia ; elle se fait d'ordinaire par le bouturage des racines. Pour cette raison et pour d'autres, il était utile, croyons-nous, de signaler ce nouveau mode d'emploi de l'arbre. Utilisé comme nous l'avons indiqué, le Paulownia est d'un effet décoratif incontestable. Quant au mode de culture, il est peu dispendieux et ne souffre point de difficultés. »

Leçons d'Horticulture.

FÉVRIER 1892.

Jardin fruitier :

Taille des rameaux à fruits sur les diverses essences fruitières.

Culture du Cerisier.

Potager :

Culture des Céleris.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 7, après la séance, au jardin.
<i>Gouvieux :</i>	Jedi 11, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 14, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Jedi 18, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, à la mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 21, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Delaunay.
<i>Nanteuil :</i>	Jedi 25, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 28, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1883, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	10 »»
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZER, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.